

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 mars 2023

---

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS  
- (N° 886)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 29

présenté par

M. Descoeur, M. Neuder, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Jean-Pierre Vigier, M. Portier, M. Hetzel,  
M. Boucard, M. Dubois et M. Brigand

-----

**TITRE**

À la fin du titre, substituer aux mots :

« garantir l'accès sûr et tranquille à la nature pour tous les Français »,

les mots :

« interdire la pratique de la chasse le dimanche ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cette proposition de loi est une interdiction sans équivoque de toutes activités de chasse le dimanche.

Au prétexte de garantir l'accès sûr et tranquille à la nature pour tous les Français, pour reprendre le titre camouflé de la proposition, celle-ci vise en réalité à en interdire l'accès à certains de nos concitoyens.

Cet amendement vise donc, en donnant un titre plus approprié à l'objet de la proposition de loi, à apporter plus de clarté au débat en révélant les véritables intentions des auteurs du présent texte.